

DEMANDE DE REINTEGRATION APRES DISPONIBILITE

À RETOURNER PAR LA VOIE HIERARCHIQUE (dpe5@ac-toulouse.fr)

À compter du / / 20

I - État civil

M. Mme Nom d'usage :

Nom De Famille : Prénom :

Date De Naissance : / / Numéro de téléphone :

Adresse personnelle :

II - Poste occupé avant le départ en disponibilité

Corps : Professeur des écoles Instituteur

Modalité D'affectation : à Titre Définitif à Titre Provisoire

Affectation : EMPU EEPU EPPU Autre :

Etablissement :

RNE 031 | _ | _ | _ | _ | _ | Circonscription : (HG) Ville :

Quotité de service : %

Rappel : les agents en disponibilités n'ayant pas transmis leurs demandes de réintégration avant la date d'ouverture du serveur MVT1D ne seront pas considérés comme participants obligatoires au mouvement et ne pourront pas être affectés à titre définitif pour l'année 2022-2023.
Ils seront affectés à titre provisoire pour une année en qualité de remplaçant.

Fait à le

Signature :

Cadre réservé à l'administration :

Décision de l'IA-DASEN :

Accord

Refus